

**DESTINATION RÉGIONALE  
« CÔTE DE GRANIT ROSE - BAIE DE MORLAIX »**

**APPEL À PROJETS HÉBERGEMENT « ITINÉRANCE »  
3<sup>e</sup> édition - Année 2023**



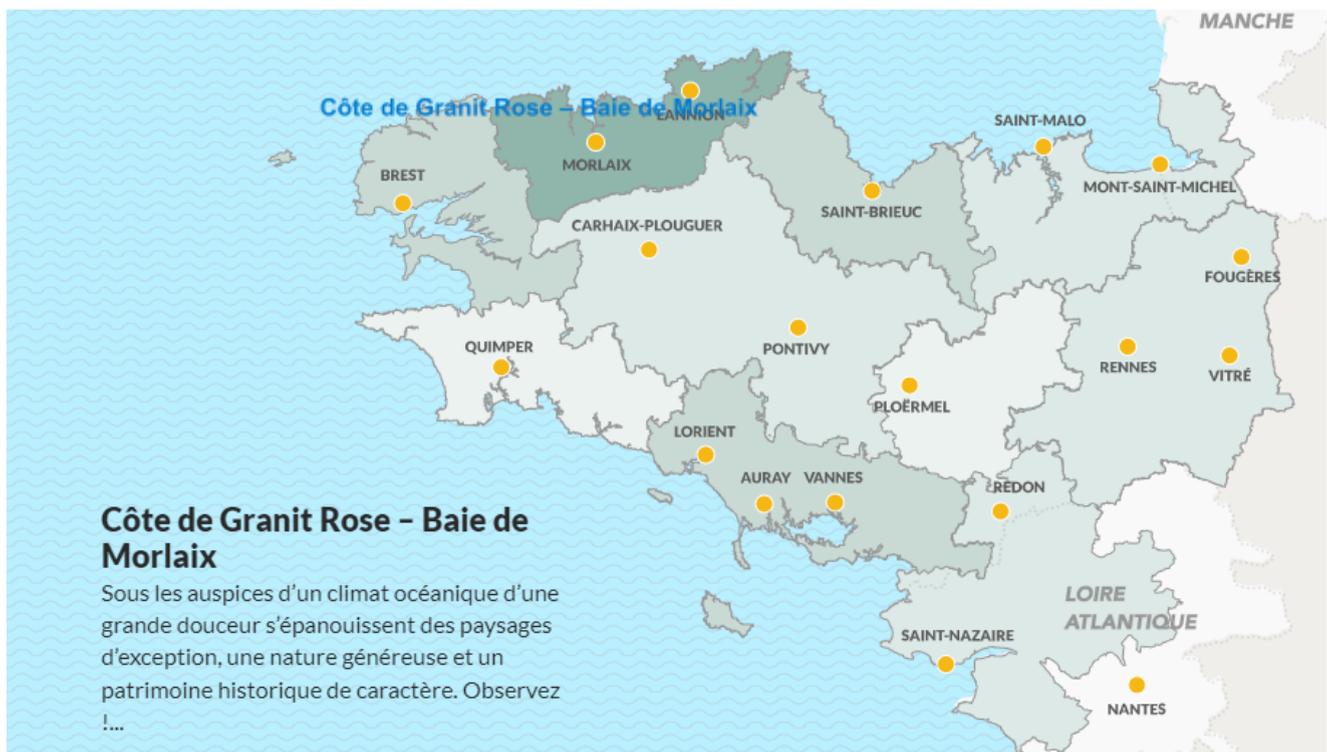
novembre 2023

## LA DESTINATION RÉGIONALE

La Région Bretagne organise le développement touristique de son territoire autour de 10 Destinations Touristiques. Ces Destinations sont des ensembles géographiques qui correspondent aux univers de découverte des visiteurs eux-mêmes. Ce sont des territoires de projets dans lesquels l'identité et les valeurs sont utilisées pour élaborer une offre durable différente et innovante.

Dans ce cadre, la Destination Touristique « Côte de Granit Rose - Baie de Morlaix » regroupe, au sein d'un même collectif d'acteurs, les collectivités suivantes :

- Lannion Trégor Communauté,  
Représentée par l'Office de tourisme « Bretagne - Côte de Granit Rose » et l'Office de tourisme de Perros-Guirec
- Haut-Léon Communauté et la Communauté du Pays de Landivisiau  
Représentées par l'Office de tourisme de Roscoff - Enclos Paroissiaux - Côte des Sables
- Morlaix Communauté  
Représentée par l'Office de tourisme « Baie de Morlaix »



La Région Bretagne accompagne financièrement la mise en œuvre des projets de développement touristique coordonnés à l'échelle des Destinations Touristiques.

Dans ce cadre, les collectivités partenaires de la Destination Touristique « Côtes de Granit Rose - Baie de Morlaix » souhaitent encourager, pour la 3ème année, le développement de l'hébergement léger, à la nuitée, adapté à la clientèle itinérante, que requiert le fort accroissement des pratiques d'itinérance, notamment autour du vélo.

## LE CONTEXTE

En 2022, 109 millions de nuitées touristiques ont été réalisées en Bretagne, permettant à la région de renouer avec les niveaux de fréquentation d'avant la crise sanitaire. Si depuis près de 20 ans, le volume de nuitées touristiques comptabilisées en Bretagne reste relativement stable, l'excursionnisme, c'est-à-dire les balades à la journée des Bretons et de leurs voisins limitrophes dans la région, augmente fortement. Ce phénomène s'explique à la fois par l'augmentation de la population régionale et par un besoin accru d'évasion dans un contexte de crise.

Le développement du tourisme responsable émerge nettement. Il s'inscrit comme une philosophie de vacances à laquelle la Bretagne répond : dépaysement, accessibilité, territoire lié aux éléments naturels, singularité et typicité de l'offre...

À l'itinérance pédestre qui connaît une forte pratique depuis des décennies, notamment sur le GR34 et le Mon Tro Breizh, vient s'ajouter l'itinérance vélo, portée par deux axes européens majeurs qui traversent le territoire de la Destination : l'EV1 appelée « La Vélodyssée » de Roscoff à Hendaye et l'EV4 appelée « La Vélomaritime » de Roscoff à Dunkerque.

Ces pratiques sont portées par des tendances fortes constatées auprès des clientèles de plusieurs générations :

- poussée du « slow tourism »
- développement des activités de loisirs de plein air ou « outdoor »
- intérêt pour un tourisme responsable, respectueux de la planète

Ces pratiques sont également encouragées par de fortes opérations de communication, nationales et internationales :

- valorisation de 17 circuits européens sur le site en trois langues [www.eurovelo.com](http://www.eurovelo.com)
- promotion de l'itinérance vélo par les sites « France Vélo Tourisme » et « Vélo et territoires »
- développement national et déploiement territorial du label « Accueil Vélo », Rando accueil et Etape Rando Bretagne
- approche marketing concertée entre régions françaises pour La Vélodyssée et la Vélomaritime

L'itinérance ne se fait pas forcément tout du long de l'itinéraire, on constate que les pratiquants organisent leur parcours sur plusieurs circuits, certains européens, d'autres plus locaux (comme le Canal de Nantes à Brest supportant La Vélodyssée, ou les axes sud-nord - la V7 Concarneau - Roscoff, par exemple), afin de faire une boucle et non un parcours linéaire de plusieurs jours.

Les études de fréquentation menées en 2018 et 2019 par Tourisme Bretagne sur le GR34 et les véloroutes et voies vertes bretonnes montrent la nécessité de développer l'offre d'hébergement à la nuitée adaptée à l'accueil des clientèles itinérantes. Ce besoin ne cesse d'être confirmé depuis par les témoignages de pratiquants et les demandes en Office de Tourisme.

A travers sa feuille de route "Stratégie Itinérance douce 2020-2024" et sous couvert du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs, la Région travaille sur des actions de développement et de qualification de ces services, d'amélioration de leur visibilité, de découverte de l'offre locale, d'alternatives à l'itinéraire principal pour permettre un meilleur impact de l'itinérance pédestre et vélo sur l'économie locale.

## LA STRATÉGIE PARTAGÉE DE LA DESTINATION

En 2019, la Destination « Côte de Granit Rose - Baie de Morlaix » a produit, en concertation avec les acteurs locaux, une stratégie partagée qui a proposé d'améliorer la mise en tourisme de la filière « outdoor » et notamment « développer des prestations de location à la nuitée sur les grands itinéraires et axes de randonnée ».

En 2021 et 2022, des appels à projets ont permis à une vingtaine de professionnels de la Destination Touristique de bénéficier de l'aide de la Région pour l'investissement de différents types d'hébergements adaptés à la clientèle itinérante.

Au regard de l'augmentation de la fréquentation des grands itinéraires, la Destination relance cet appel à projet en soulignant la qualité et la complémentarité des services à l'offre d'hébergement.

Les porteurs de projet pourront se constituer en réseau après une sensibilisation spécifique à l'adaptation de leur offre (équipement, prestations, services...) et une démarche de qualification.

## LES OBJECTIFS

Les objectifs de l'appel à projets 3 « Hébergement Itinérance » porté par la Destination sont les suivants :

1. Répondre à la demande croissante d'hébergement à la nuitée le long des axes d'itinérance reconnus
2. Améliorer l'impact économique de l'itinérance auprès des hébergeurs professionnels et des commerces locaux
3. Améliorer l'image et le retour client sur les axes d'itinérance de la Destination, en travaillant la qualification des hébergements et des services adaptés
4. Diversifier l'offre, en cohérence avec l'identité de la Destination
5. Mieux répartir l'offre sur le territoire et les itinéraires
6. Proposer une offre accessible financièrement (tarification spécifique)

Cet appel à projets vise à soutenir la création d'offres innovantes, originales en lien avec l'identité et le positionnement de la Destination.

## L'APPEL À PROJET 2023

### TYPES DE PROJETS ATTENDUS

L'appel à projet 3 « **Hébergement Itinérance** » de la Destination « Côte de Granit Rose - Baie de Morlaix » vise à soutenir des projets d'acquisition d'hébergements légers dédiés à la clientèle itinérante et qui favorisent :

- Le développement des séjours en itinérance douce grâce à la création d'offres d'hébergements le long des grands itinéraires et proposant des accueils à la nuitée ;
- La réduction des impacts du tourisme sur l'environnement

Les structures candidates devront disposer ou s'engager à mettre à disposition des services adaptés à l'accueil à la nuitée et à la clientèle (sanitaires, cuisine partagée, petit-déjeuner, local vélo sécurisé si positionnement vélo...).

Seront éligibles au financement de l'appel à projet :

- Les hébergements légers et autonomes répondant aux critères suivants :
  - Conception sur structure bois, ou autres (containers recyclés par ex)
  - Couchages de 2 à 4/5 personnes, permettant l'accès aux familles
  - Assises, table, rangement
  - Alimentation électrique permettant l'éclairage et la recharge d'équipements numériques ou de vélo à assistance électrique
- Les équipements nécessaires à l'accueil de ces clientèles spécifiques (abri vélo, casiers...)
- Le mobilier intérieur (sauf électroménager)

## TYPES DE BÉNÉFICIAIRES ET CONDITIONS D'ELIGIBILITE

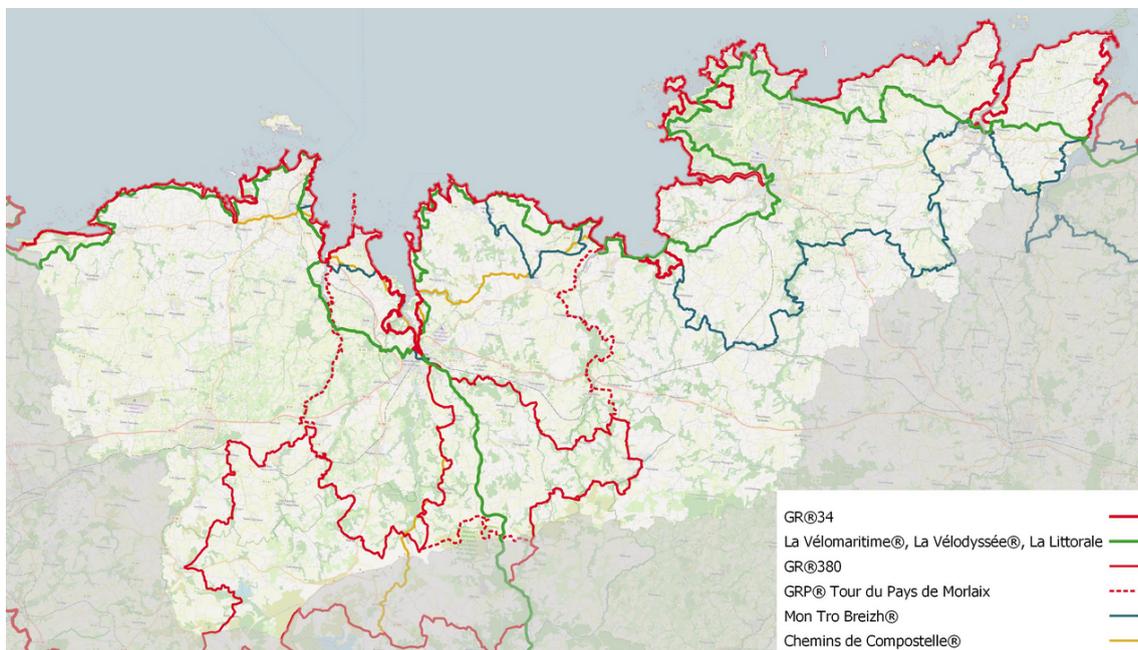
### Cet appel à projets s'adresse à des structures professionnelles, publiques ou privées,

Sont éligibles à cet appel à projet les structures professionnelles personnes physiques ou morales, associations et collectivités. (N° de SIRET obligatoire)

Les porteurs de projet ayant déjà bénéficié d'une aide via la Destination Touristique peuvent candidater à cet appel à projets si les précédents projets (pour lesquels une aide a été sollicitée) sont clôturés (travaux terminés, subvention versée).

Les projets doivent être situés :

- à moins de 5 kilomètres des axes d'itinérance vélos (critère du label Accueil Vélo) suivants :
  - L'EV1 - La Vélodyssée
  - L'EV4 - La Vélomaritime
  - La V45 - La Littorale
  
- à moins de 2 km des itinéraires de randonnée pédestre (critère du label Rando Accueil) suivants :
  - Le GR34
  - Le GR 380
  - Les itinéraires « Mon Tro Breizh » et « Compostelle »
  - Le GR de Pays
  - Equibreizh



Les candidats s'engagent à :

- Réaliser le projet sur l'une des communes de la Destination
- Respecter la réglementation en vigueur : autorisations administratives, d'urbanisme, assainissement... (les autorisations doivent être obtenues au moment du dépôt de la demande de subvention au plus tard en février 2024).
- Etre à jour des reversements de taxe de séjour
- S'engager dans des démarches de développement durable et de transitions (précisions ci-après)
- Intégrer les facteurs d'identité de la Destination (précisions ci-après)
- S'engager dans une démarche de qualification liée à l'hébergement (labels, classement, référentiel national...)

- Accueillir à la nuitée

### **Des engagements en matière de développement durable et d'identité**

A travers cet appel à projets et afin que les professionnels s'inscrive pleinement dans la stratégie régionale, les acteurs de la Destination Côte de Granit rose – Baie de Morlaix et de la Région Bretagne souhaitent soutenir des projets exemplaires en matière d'intégration des transitions, de développement durable et d'identité du territoire.

Les candidats s'engagent à :

- Ne pas imposer un minimum de deux nuitées sur les équipements objets du financement
- Proposer une tarification spécifique pour la clientèle itinérante
- Intégrer un dispositif de labellisation randonnée (Étape Rando Bretagne, Accueil Vélo, Rando Accueil ...). Ils disposeront d'une année à compter de la décision de la date de notification de l'attribution de l'aide régionale pour obtenir le label.
- Communiquer sur cette offre sur leur site internet et tout autre outil de promotion (réseaux sociaux...)
- S'engager à s'informer sur les itinéraires et les boucles disponibles à proximité de leur équipement

Les projets présentés devront s'inscrire dans des logiques d'écoconception et privilégier des modes d'approvisionnement durables, et notamment :

- Choisir des fournisseurs locaux et écoresponsables
- Utiliser en priorité des matériaux locaux, biosourcés, recyclés et recyclables, etc...
- Opter pour des équipements économes en énergie
- Privilégier des installations réversibles et limitant la consommation de foncier

En outre, les candidats devront être engagés dans des démarches de développement durable, et notamment :

- Mise en place de pratiques internes socio-éco-responsables : tarification sociale pour les différentes catégories d'usagers, action en faveur de l'égalité femmes / hommes, lutte contre le gaspillage, économies d'eau (systèmes de récupération d'eau de pluie...), diminution, tri et recyclage des déchets, économies d'énergie ou utilisation d'énergies renouvelables, circuits courts, etc...
- Mise en place d'actions en faveur de la préservation des milieux naturels et de la biodiversité (utilisation de produits d'entretien biodégradables, actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement...)

Et respecter l'identité locale :

- Ne pas choisir de véhiculer une identité « exotique » (yourtes, kotas...)
- Les habitants : veiller à la bonne intégration du projet dans le paysage local
- Les associations locales : valorisation de leurs activités, des animations organisées, création de partenariats...
- La valorisation des productions du territoire (utilisation de produits locaux pour les repas, présence de mobiliers réalisés par des artisans locaux, exposition d'œuvres d'art d'artistes locaux...)
- La valorisation de l'offre touristique de la Destination (mise à disposition de documentation, conseils avisés...)
- Adhésion / Participation aux actions de l'office de tourisme

Un atelier « Identité » mené avec les personnes ressources de la Destination Touristique Régionale Baie de Morlaix – Côte de Granit Rose a permis à la Région Bretagne avec l'aide de designers, de déterminer les "clefs de développement" suivantes illustrées dans le carnet de tendance.

#### **Terre de contrastes**

- # Valoriser les contrastes, les différences
- # Tisser des liens entre armor et argoat et valoriser les perspectives
- # Lier la science et l'artisanat

#### **Révélation et amplification**

- # Créer de la résonance entre les projets
- # Intégrer une dimension coopérative aux projets
- # Augmenter les projets en y ajoutant une autre dimension pour les enrichir
- # Utiliser les innovations autour du son

#### **Rêverie et Réalisme**

- # Créer des projets qui jouent sur l'imaginaire

- # Créer du lien entre monde réel et monde imaginaire
- # Utiliser la culture orale dans les projets

Pour être éligible, il n'est pas nécessaire de répondre à l'ensemble des éléments cités ci-dessus mais d'être fortement engagé et d'afficher une ambition sur plusieurs de ces critères.

[Déploiement du kit de communication aux écogestes du Comité régional du Tourisme](#)

### **Ils devront par ailleurs développer dans le dossier de candidature :**

- Leur connaissance de la demande des clientèles en itinérance et montrer en quoi leur offre sera adaptée
- Argumenter sur leur positionnement durable en citant les actions mises en place au sein de leur établissement
- la communication réalisée vers cette clientèle, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un réseau privé ou public (agence réceptive, office de tourisme...)

*Les candidats pourront se faire accompagner par un conseiller touristique du territoire pour mener à bien la réalisation du projet.*

## **DISPOSITIF FINANCIER**

Cet appel à projet est lancé avec le soutien de la Région Bretagne.

Les dossiers retenus pourront bénéficier d'une aide financière en investissement :

Taux d'intervention à hauteur de 50% maximum du projet

L'investissement minimal est de 4 000 € (aide minimale de 2000 €)

L'investissement maximal éligible est de 20 000 € (aide maximale de 10 000 €)

Le porteur de projet dispose d'une durée de 4 ans pour réaliser les investissements soutenus (à compter de la date de signature de la convention). Aucune dépense réalisée au-delà de la période des 4 ans ne sera prise en compte.

Le porteur de projet ne peut pas solliciter le pass commerce artisanat ou le pass investissement tourisme ou une autre aide de la Région Bretagne sur la même assiette de dépenses que celle présentée dans le cadre de cet appel à projets.

Les subventions ne pourront excéder 80% avec un autofinancement à hauteur de 20% minimum.

Le montant global de l'enveloppe pour 2023 est de 102 000 €.

## **DEPÔT DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION**

Les dossiers (modèle joint) devront être déposés auprès de votre office de tourisme référent **avant le 22 décembre 2023** afin qu'il puisse être validé par le Comité de pilotage de la Destination. Le comité de pilotage adressera un avis aux candidats retenus, qui devra être joint au dossier qui devra alors être déposé sur le Portail des aides de la Région **au plus tard le 24 janvier 2024**.

La procédure prévoit les étapes suivantes :

- 1) Dépôt du dossier auprès de l'Office de tourisme de référence du candidat
- 2) Décision du comité de pilotage de la Destination : choix des lauréats
- 3) Dépôt du dossier de demande de subvention auprès de la Région Bretagne (le dépôt du dossier s'effectue en ligne à partir du site internet de la Région Bretagne. Les instructions seront communiquées aux porteurs de projets retenus à l'issue de la validation par le Comité de pilotage de la Destination)
- 4) Instruction et validation par la Région Bretagne

**Attention : aucune dépense ne devra être engagée avant acceptation du projet par la Région Bretagne (validation finale des dossiers par la Commission Permanente de la Région Bretagne printemps 2024).**

## MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

La date de complétude, délivrée par la Région Bretagne suite au dépôt du dossier en ligne, marque le début de la prise en compte des dépenses éligibles pour le calcul de l'aide.

Le projet sera par la suite présenté en commission permanente du Conseil régional de Bretagne. Suite à cela, une convention sera transmise aux structures dont les projets sont validés, précisant notamment :

Les modalités de versement de l'aide financière

Versement d'une avance à la signature de la convention financière établie avec la Région Bretagne,

Versement du solde de la subvention sur présentation sur le portail des aides de la Région Bretagne :

- o Des factures acquittées des dépenses réalisées
- o D'un état récapitulatif des dépenses acquittées attestant de la réalisation de l'opération
- o D'un bilan qualitatif de l'opération, intégrant des photos des investissements réalisés, et d'un retour établi au vu des objectifs détaillés dans le cadre de la présente aide, du certificat d'obtention d'un label ou d'un classement attestant la qualité de l'hébergement.

### Les engagements de communication

Le bénéficiaire de l'appel à projets « Hébergements touristiques » s'engage à afficher le soutien de la Région Bretagne et de la Destination dans sa communication : intégration des logos de la Région et de la Destination aux supports de communication en lien avec l'opération (ex : site web, brochures, affichage...), mention des aides reçues lors des communications presse, des inaugurations...

## LES DATES À RETENIR

- Lancement AAP **21 novembre 2023**
- Retour des candidatures avant le : **22 décembre 2023**
- COPIL de validation des dossiers de la Destination Touristique Baie de Morlaix - Côte de Granit Rose : 2024 semaine 2
- Dépôt des dossiers auprès de la Région **au plus tard le 24 janvier 2024**
- **Commission Permanente de la Région Bretagne printemps 2024**

## VOS INTERLOCUTEURS

### Territoire de Lannion Trégor Communauté



- Pour les communes liées à l'Office de Tourisme Bretagne Côte de Granit Rose : **Isabelle**

**Jezequel**, [isabelle.jezequel@lannion-tregor.com](mailto:isabelle.jezequel@lannion-tregor.com) / 02 96 35 61 93

**Isabelle Fossey** [isabelle.fossey@lannion-tregor.com](mailto:isabelle.fossey@lannion-tregor.com)

- Pour la commune de Perros-Guirec :



**Didier Alno**, Office de tourisme de Perros-Guirec

[didier.alno@perros-guirec.com](mailto:didier.alno@perros-guirec.com) / 02 96 23 21 15

### Territoires de Haut-Léon Communauté ou du Pays de Landivisiau

- Gilles Le Marec : [g.lemarec@otil.fr](mailto:g.lemarec@otil.fr) / 02 98 29 09 09
- Aurore Corre: [a.corre@otil.fr](mailto:a.corre@otil.fr) / 02 98 68 33 33



### Territoire de Morlaix Communauté

- Office de tourisme Baie de Morlaix :



**Nolwenn Hellequin**

[nh@tourisme-morlaix.bzh](mailto:nh@tourisme-morlaix.bzh) / 02 98 79 92 92

